N° 2023-103

AFFAIRES GENERALES – Demande subvention départementale (Volet 3) – d'isolation de la couverture du gymnase « A »

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023 Publié le 21/12/2023 tion et



ID: 045-214502692-20231218-D_2023_103-DE

N° 2023-103

AFFAIRES GENERALES – Demande subvention départementale (Volet 3) – Projet de rénovation et d'isolation de la couverture du gymnase « A »

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le lundi 18 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents:

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Carl LEQUERTIER, Éric DODET, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Daniel BOCQUET, Christine ADRIAN, Charline MARTINEAU

En exercice: 21 Présents: 17 Votants: 21

Excusés:

Christiane BRESSION, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Joël GIRARD

Pouvoirs:

Christiane BRESSION	à Isabelle BRIARD
Jean-Luc FOURNIER	.ià Dominique RENAULT
	à Eric DODET
	····.à Valérie LABOUACHRA
- 300t Olla title innermanianianianianianiania	valence by the control of the contro

Secrétaire auxiliaire : Zakya TAIBI

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et en particulier les articles L.2334-32 à L.2334-42.

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation de la couverture du gymnase « A », dont le coût prévisionnel des travaux est estimé, sur la base de devis à 400 000 € HT.

Ce projet de rénovation comprendra une phase d'isolation du bâtiment, permettant une amélioration de sa consommation énergétique.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce projet est éligible au financement du Conseil Départemental du Loiret au titre du soutien à l'investissement d'intérêt communal (Volet 3).

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal

D'ADOPTER le projet de rénovation et d'isolation de la couverture du gymnase « A » pour un montant estimatif de 440 000 € HT, honoraires du maître d'œuvre et contrôleur technique compris ;

N° 2023-103

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le 21/12/2023/ation et



AFFAIRES GENERALES - Demande subvention départementale (Volet 3) d'isolation de la couverture du gymnase « A » | ID : 045-214502692-20231218-D_2023_103-DE

D'ADOPTER le plan de financement ci-dessous ;

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant € HT
Maitrise d'œuvre	40 000 €	DETR/DSIL (30%)	132 000 €
Travaux : Préparation administrative	54 000 €	Région - CRST - Pays Loire Beauce (50% des dépenses éligibles, soit 80 000€HT)	40 000 €
Désamiante et autres dépose	85 000 €	Département Volet 3 (25%)	110 000 €
Couverture ardoises	242 000 €	Fonds Vert (19,909%)	70 000 €
Zinguerie	15 000 €	Autofinancement (20%)	88 000 €
Nettoyage et repli	4 000 €		
Total	440 000 €	Total	440 000 €

DE SOLLICITER une subvention de 110 000 € au titre du soutien à l'investissement d'intérêt communal (Volet 3) auprès du Conseil Départemental du Loiret, soit 25% du montant du projet ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

